

actu **vérités**

Les loisirs estivaux

On peut se détendre tout en restant à Vernier: balade découverte le long des 11 kilomètres de la Voie Verte, beach volley, projection de films, chaises longues, badminton ou pétanque.



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Annette Girardot
Mme Malory Mex
Mme Alessandra Roversi
Mme Valérie Walther-Palli
M. Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Les établissements REP

Délai rédactionnel: 13 juillet 2009

Parution: 12 août 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



P. 3

Les loisirs estivaux

Pendant la période estivale, diverses activités sont mises en place sur la commune outre la piscine et le minigolf, chaises longues, jeux d'échecs, beach volley, pétanque, ping pong...



P. 6

Conseil municipal

Afin d'atténuer les gros problèmes de trafic dans la commune, le Conseil municipal cherche des solutions. Parmi celles-ci, les élus ont décidé d'encourager le covoiturage en créant un site internet.



P. 14

Sport pour Tous

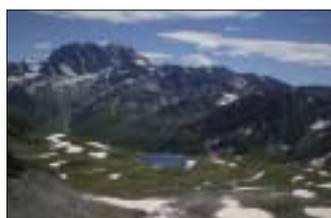
Plus de 10'000 personnes ont participé les 13 et 14 juin à "Sport pour Tous". Les associations et clubs sportifs verniolans ont présenté 20 activités sportives qui peuvent être pratiquées sur la Commune.



P. 18

Mobility

A la demande de la Commune, deux nouvelles voitures Mobility ont été positionnées sur le territoire communal depuis avril 2009, ce qui porte à cinq le nombre de véhicules disponibles sur la Commune ou à proximité.



P. 34

Du Léman à la Méditerranée

Six participants, dont un Verniolan, partiront le 11 juillet de St-Gingolph pour relier Menton 16 jours plus tard après avoir traversé les Apes, parcouru 32'000 mètres de dénivelé et passé des cols jusqu'à 2'800 mètres.

Les loisirs estivaux

L'été est de retour. Outre la piscine et son mini-golf, la commune accueille diverses activités de détente: balades, soirées barbecue, beach volley, etc.

La grande nouveauté, cette année, c'est la Voie Verte. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un chemin pédestre reliant les différents quartiers communaux. Cette idée a germé voici trois ans déjà dans le cerveau de Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts. Un projet qui a finalement abouti grâce au soutien conséquent du groupe hôtelier Accor et du Conseil administratif de Vernier. "L'idée est de décou-

vrir des coins de nature aux portes de la ville."

Cette Voie Verte a été inaugurée le samedi 6 juin lors d'une véritable marche populaire qui a rassemblé plus de 60 participants avec à la clé un tirage au sort (le premier lot était une semaine de séjour à Marrakech offerte par Accor).

Pour découvrir ce chemin pédestre,

une carte a été éditée. Elle est remise gratuitement à la réception de la mairie, du Centre d'entretien, de la Piscine communale et dans les hôtels du groupe Accor à l'avenue Louis-Casai. Particularité de cette Voie Verte: seules trois routes sont franchies via des passages piétons. Le reste du temps, elle emprunte passerelles et passages sous voie et se faufile dans des endroits méconnus. Pas besoin



Un grill a été récemment aménagé à la place de pique-nique de John Branchu

Quelles activités ont lieu cet été dans votre quartier ?

Avanchets

Si t'es été: animations jusqu'au 24 juillet en collaboration entre la Maison de quartier et la Maison des jeunes de l'Elipse. Tous les jours, vous pouvez venir vous détendre devant le centre commercial. Un espace convivial, avec chaises longues, buvette et musique d'ambiance, sera à votre disposition du lundi au mercredi de 15h à 19h.

Les jeudis et vendredis, au même endroit, de 15h à 22h vous aurez la possibilité de faire vos grillades.

Durant les 4 semaines nous invitons petits et grands à partager nos animations autour de la Terre, l'Air, le Feu et l'Eau.

Les mercredis, l'équipe organisera des sorties...

Renseignements: à la Maison de quartier des Avanchets, www.mqavanchets.ch, tél. 022 796 24 80 ou à l'Eclipse, tél. 022 796 14 40, www.fase-web.ch

L'ABARC organise une projection de film destiné aux 15 à 22 ans le 10 juillet (www.abarc.ch, tél. 022 796 21 01).

Châtelaine-Balexert

Parc de Balexert: de 11h30 à 20h, vous pouvez vous reposer sur une chaise longue ou pratiquer du badminton, du ping pong ou jouer aux échecs.

Le jardin Robinson de Balexert propose des bricolages, un atelier bois, des soins pour les chèvres, lapins et cochons d'Inde, ainsi que des sorties.

Libellules

Au parc des Libellules, il s'agit de chaises longues, de jeux d'échecs, de beach volley, de pétanque, de ping pong, etc. et ce, de 16h à 23h, jusqu'au 23 août. Avec même une buvette en fin de journée !

Lignon

La maison de quartier d'Aire-Le Lignon a également un programme disponible sous www.mqal.ch ou au tél. 022 970 06 90.

Le jardin Robinson du Lignon propose du lundi au vendredi, de 9h à 18h, les soins aux animaux, des bricolages, des sports, des sorties, etc. Infos sous www.jardinrobinson.ch, tél. 022 796 70 66.

Vernier-Village

L'ABARC organise une projection de film destiné aux 15 à 22 ans le 16 juillet à Poussy (www.abarc.ch, tél. 022 796 21 01).

L'Alibi, Maison de quartier de Vernier-village, a mis en place une roulotte itinérante en semaine. Diverses activités sont proposées du lundi au jeudi de 14h à 20h et le vendredi jusqu'à 22h. Les activités sont gratuites. Infos sous www.alibi1214.ch ou au tél. 022 341 04 08.

Enfin, il faut rappeler l'existence des **centres aérés** qu'organisent la commune: l'un se déroule à Sézegin (destiné aux 4 à 7 ans) sur une semaine durant la journée. L'autre destiné aux 8-12 ans se déroule aux Evaux. Pour plus d'informations: <http://centreaere.mqal.ch>.

Une plaquette mentionnant toutes les activités d'été organisées sur la commune est éditée par le service de la jeunesse et de l'emploi de la commune de Vernier. Vous pouvez la demander auprès du service ou 022 797 34 29 ou la consulter sur le site de la commune www.vernier.ch.

d'être un sportif ou un randonneur averti pour prendre ce chemin pédestre. Il vous permet de parcourir toute la commune, avec à la clé une boucle. Ainsi, vous n'aurez pas à passer deux fois au même endroit. "La Voie Verte commence près de chez vous", se plaît à dire Jean-Marc Beffa. Elle est accessible facilement, avec souvent des places de parking à proximité. On peut même s'y rendre en utilisant les Mouettes Genevoises en demandant à descendre à l'arrêt John Branchu. Très bien balisée, la Voie Verte mesure environ 11 kilomètres. Il faut compter 2h30 à 3h pour en faire le tour. Six totems sont là pour donner envie aux gens de se rendre dans l'une des trois destinations proposées, avec une illustration. Accor a financé le tiers de cette opération. Cela s'inscrit dans la volonté de ce groupe français d'être proche de l'environnement. "C'est Accor qui est



L'Alibi va mettre en place sa roulotte itinérante

venu nous voir, qui était demandeur". Chaque année, ce groupe organise une journée de l'environnement. Une

cinquantaine de collaborateurs d'Accor sont venus le samedi 6 juin pour la deuxième année consécutive débroussailler le Bois-de-la-Grille.

Pique-nique

Le long de la Voie Verte, il y a des places de pique-nique aménagées: à Sous-Moulin (au bord du Rhône), à John Branchu (où un grill a été récemment installé), au parc Wellingtonia, au parc Chauvet-Lullin, au parc de l'Esplanade et au parc de Balexert. Le recto de la carte distribuée par la commune donne le détail des installations, parc par parc.

Il est important de ne pas sortir du sentier en boucle du Bois-de-la-Grille. Ce sentier permet d'admirer en été les papillons, sans marcher dans la prairie, laquelle est protégée. Il est aussi absolument interdit d'allumer des feux dans ce bois, surtout dans la partie occupée par l'unique pinède de la région. Mieux vaut descendre en contrebas jusqu'à Sous-Moulin où l'on dispose d'emplacements dédiés à ces loisirs.

S.G.



Les jardins Robinson proposent entre autres activités des soins aux animaux.

Conseil municipal > séance du 23 juin 2009

Les élus souhaitent encourager le covoiturage

Afin d'atténuer les gros problèmes de trafic dans la commune, le Conseil municipal cherche des solutions. Parmi celles-ci, les élus ont décidé d'encourager le covoiturage en créant un site internet.

A Vernier, les élus se soucient énormément des problèmes de trafic. Après avoir envisagé, lors de leur séance du mois de mai, d'utiliser le Rhône comme voie de déplacement, les élus se sont penchés sur le covoiturage. Si la bise glaciale souffle au dehors, au sein de l'hémicycle, la température est plutôt chaude en cette première séance estivale. Une motion baptisée «Protéger l'environnement et la santé des habitants de Vernier: agir sur le trafic pendulaire», déposée par l'Alliance de gauche, va faire débat.

Modification du projet

Bien que revenant de la commission et approuvée par une majorité de conseillers municipaux, la motion va faire débat. Chantal Longchamp, la motionnaire, souhaite en effet que son projet qui vise à créer un site encourageant le covoiturage soit étendu, non seulement aux entreprises de la commune, mais également aux entreprises situées sur les communes voisines. «Je souhaiterais que le Conseil administratif prenne contact avec Meyrin et Satigny pour les encourager à rejoindre ce projet, ex-



plique-t-elle. Surtout, que la création d'un site internet n'est pas franchement coûteuse». Pour la membre de l'Alliance de gauche, «il faut compter quelque 20'000 francs pour créer un tel site». Chantal Longchamp se base sur le site www.mobilcar.ch avec qui elle a pris contact.

Un député s'emporte

« Je suis stupéfait de ce que j'entends, s'emporte le PDC Yves Magnin. La

commission s'entend sur un projet et la motionnaire veut le modifier en séance plénière! De plus, je suis content d'apprendre qu'un tel site internet ne coûterait que 20'000 francs.».

Le Conseiller administratif Yvan Rochat s'emporte également. «Un seul site communal est mieux que de se disperser, dit-il. Surtout que l'on ne peut s'immiscer dans les affaires des autres communes». «Le trafic pendulaire existe, se justifie Chantal Longchamp. Si le site peut être créé par la

commune, nous devons contacter aussi les entreprises au-delà de Vernier». Yvan Rochat pense que cela coule de source: «Il est évident que les entreprises extra-communales peuvent être intéressées, mais que nous ne pouvons pas les obliger à y souscrire».

La motionnaire se justifie

Yves Magnin ne décolère pas. «Nous sommes en train de faire le travail de la commission en plénière, dit-il. Ce n'est pas normal. Je pense que nous devons nous en tenir au texte initial ». Le libéral Pierre Ronget renchérit: «Nous n'avons pas de pouvoir sur les communes voisines, nous ne pouvons que les inciter». «Je ne fais pas partie de la commission de l'environnement, se justifie Chantal

Longchamp. Voilà pourquoi je propose cet amendement».

Pour Yvan Rochat «il n'y a pas besoin d'autre chose pour avancer», puis s'adressant à l'assemblée «c'est vous qui décidez».

Au moment du vote, les conseillers municipaux refusent de prendre en compte les modifications de la motionnaire. En revanche, à l'unanimité, les élus acceptent la motion telle qu'elle est arrivée de la commission. Le Conseil administratif est ainsi invité à «créer un site internet de covoiturage, en collaboration avec les entreprises verniolanes, accessibles à tout public et particulièrement aux employés de la commune».

Didier Tischler

Les séances extra-muros ont de beaux jours devant elles

Pour les socialistes, l'essai du Conseil municipal extra-muros du mois dernier aux Avanchets est un essai à transformer. Pour eux, il convient de l'inscrire dans le règlement communal en organisant systématique une fois par an, aux Avanchets, au Lignon et à Châtelaine à tour de rôle, un tel conseil. Patricia Aubert, du MCG, s'étonne que les Libellules et Aire soient oubliés. L'écologiste Leyla Ahmari Taleghani souhaite que ce soit le bureau qui décide. Le PDC Yves Magnin préconise d'abord un bilan de la séance des Avanchets et que tout cela soit envoyé en commission. Thierry Cerutti, le maire, abonde dans

le même sens ajoutant que «quatre séances extra-muros seraient mieux qu'une». Le libéral Pierre Ronget ne conteste pas et souhaite, lui aussi, que ce sujet soit traité en commission des finances. L'écologiste Otto Caduff et le socialiste Delfino Boti Kiese pensent, eux, que ce serait bien de laisser ce sujet en mains du bureau. «Si le bureau décide, l'affaire deviendra politique», conteste Yves Magnin. Finalement, à une écrasante majorité des élus, le projet de délibération socialiste est envoyé à la commission des finances. Réponse, sans doute, à l'automne.

D.T.

Municipal en bref

- Les élus ont voté un crédit de CHF 100'000.— pour la réfection du CASS de Châtelaine.
- Ils ont également voté un crédit de CHF 500'000.— pour le remplacement du chauffage de l'école de Balexert.
- Un troisième crédit de CHF 900'000.— pour une étude complémentaire du pavillon de l'enfance à l'école allemande a été renvoyé en double commission des finances et des bâtiments.
- Les conseillers municipaux ont décidé de créer un agenda tout public présentant de manière exhaustive les activités culturelles de la commune.
- Un postulat du MCG qui visait à organiser une fois l'an une fête multiculturelle dans les quartiers a été rejeté.
- Les élus ont encore accordé un crédit de CHF 65'000.— pour le projet culturel «Orphée et Eurydice» à répartir sur les trois prochaines années.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 1er septembre 2009 à 20h30. L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch





© Magali Girardin

Zoom sur...

Valérie Cuenca

Conseillère municipale, membre du Mouvement Citoyens Genevois

Avez-vous une passion, un hobby?

L'eau est mon élément de prédilection, par conséquent j'ai une préférence pour les sports aquatiques.

J'ai pratiqué la natation en compétition à l'adolescence et plus récemment la mono palme, également en compétition. Sinon, je m'adonne «sporadiquement» à la plongée sous-marine, uniquement en mer, à l'occasion de voyages. Enfin, j'aime les activités manuelles créatives et suis extrêmement cinéophile.

Quel est votre plat préféré?

Piètre cuisinière, je dirais toutes les cuisines sauf la mienne (rire)! Mon époux, le pauvre, confirmera! Mon plat préféré est sans conteste le steak tartare de boeuf, je suis une «carnivore»! J'aime aussi beaucoup la cuisine italienne et sa valse de pâtes, ainsi que les spécialités exotiques telles que thaïlandaise, indienne. J'ai découvert il y a quelques temps la cuisine libanaise, un vrai régal!

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré?

Nostalgie oblige, la musique des années 80.

Quant aux musiques actuelles, j'apprécie des DJ's tels que Martin

Solveig, David Vendetta et David Guetta. Sinon, j'adore le groupe Muse et j'aime également beaucoup le Raï.

Avez-vous un rêve pour Vernier?

Plusieurs bien sûr! Réellement préoccupée par l'aspect social et étant membre de la commission sociale, j'aspire à ce que les besoins des habitants de notre commune tels que, entre autres, les commerces de proximité et la garde des enfants soient pris en considération.

Je souhaiterais que les Avanchets, le Lignon et les Libellules ne soient plus considérés par certains comme des cités, mais au contraire comme des quartiers où il règne une vraie convivialité, un esprit de solidarité entre ses habitants, un bel exemple de vie en communauté. Pour cela, il convient que l'on s'en préoccupe d'avantage et que l'on éradique notamment les problèmes liés aux incivilités ainsi qu'à l'insécurité.

Enfin, je rêve que nos jeunes, notre relève de demain, soient formés à un métier pour intégrer le marché de l'emploi, pour qu'ils aient de réelles perspectives d'avenir, au lieu de les laisser «au bord de la route» faute d'avoir eu l'opportunité de trouver une place d'apprentissage. Pour ce faire, il

est essentiel de sensibiliser les entreprises de sorte qu'elles intègrent la logique économique à leur responsabilité sociale en formant pour assurer leur relève et préserver ainsi leur pérennité.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

J'ai eu une enfance très heureuse, ne choisir qu'un seul souvenir m'est difficile! J'en citerais trois: les balades en Gruyère avec mes parents pour cueillir des narcisses et des jonquilles, nos vacances à Ovronnaz en Valais et manger des cerises, perchée dans les arbres.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

L'Abbé Pierre pour son engagement en faveur des plus démunis. Un bel exemple d'un réel don de soit, d'une mission de vie dédiée exclusivement à l'Humain...

Gandhi, surnommé Mahatma (la grande âme). Sa citation «vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde» trouve tout son sens dans notre société d'hier, d'aujourd'hui et surtout de demain.

Propos recueillis par S.G.

Conseil administratif > séance du 12 mai au 9 juin 2009

Communications

Théâtre estival

Le Conseil administratif donne son accord à la fermeture du parc Chauvet-Lullin dès 17h00 le temps des répétitions, et dès 15h00 les soirs de représentations.

Répartition des fonctions

Le Conseil administratif nomme Thierry Cerutti comme Président du Conseil administratif, avec le titre de Maire, pour la période du 1er juin 2009 au 31 mai 2010. Thierry Apothéloz assurera la fonction de vice-Président et Yvan Rochat fonctionnera comme membre.

Bibliobus

Thierry Cerutti informe le Conseil administratif des horaires définitifs du bibliobus qui sera au Lignon tous les lundis de 15h à 18h, dès 2010.

Sécurité

Le Conseil administratif procède à l'assermentation de M. Giancarlo Zarillo, nouvel agent de sécurité municipale verniolan.

Vélos à assistance électrique

Offre par la société Wintech d'un vélo à assistance électrique pour remercier la commune de l'avoir intégrée

dans les sociétés distributrices de ce mode de transport.

Parcelles

Le Conseil administratif donne son accord à la signature du bail du local des travailleurs sociaux hors murs, au 15, rue du Village.

Permanences citoyennes

Le Maire Thierry Cerutti recevra sans rendez-vous les citoyens qui le désirent, à la Mairie, de 9h à 12h, les samedis 8 août et 5 septembre 2009.

Conseil municipal >

Le Bureau du Conseil municipal s'ouvre aux Verniolanes et aux Verniolans

Selon la décision de l'ensemble des groupes politiques représentés au Conseil municipal, les sept délégués de partis au Bureau reçoivent désormais les citoyennes et les citoyens ainsi que les milieux associatifs et économiques de Vernier, un lundi soir par mois.

Le premier «rendez-vous citoyen» aura lieu **lundi 24 août de 20h à 21h**.

Les prochains rendez-vous sont agendés:

le 5 octobre

le 9 novembre

le 7 décembre.

N'hésitez pas à venir poser vos questions citoyennes à vos élus, à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier.

Bus 6 et 19 arrêt Vernier Ecole.



Cinq jours pour célébrer nos actions durables à Vernier

Du 3 au 7 juin, tout le canton de Genève a célébré la Semaine du Développement Durable. Cinq événements étaient organisés sur le territoire de la Commune de Vernier. Ces événements qui n'ont eu lieu que durant une semaine ont mis en lumière des activités qui, elles, seront plus permanentes: alimentation locale tous les jours de la semaine dans les restaurants scolaires de Vernier, arbres plantés dans un EMS et Green Map du cycle des Coudriers.

Les enfants de la Commune deviennent des locavores !

Depuis le début de l'année, les 9 restaurants scolaires de la Commune proposent aux élèves des plats préparés avec des produits locaux et de saison. Les enfants sont ainsi sensibilisés à une consommation responsable et encouragés à devenir des locavores. Les locavores, un nouveau terme à la mode, sont des personnes qui s'alimentent de produits dont l'origine géographique est située à moins de 160 km de leur fourchette. Pas toujours facile bien sûr, mais de grands efforts sont entrepris dans ce sens par l'entreprise DSR qui prépare les 700 repas par jour.

"Dans un monde où bon nombre de ressources que nous avons l'habitude d'exploiter sans trop y penser viennent petit à petit à manquer, la nécessité de valoriser une consommation économe s'impose. Manger des produits de proximité permet de réduire les dépenses d'énergie lors du trans-



Yvan Rochat, conseiller administratif responsable du développement durable, devant la Green Map des Coudriers

port, de relancer des terroirs et de respecter les saisons" a souligné Yvan Rochat, Conseil administratif responsable du service du Développement Durable.

DSR et la Commune ont tenu à présenter leur démarche sur un stand à Balexert. Les parents des élèves ont également été invités à venir prendre un repas dans les restaurants scolaires des établissements des Ranches et d'Avanchet-Salève. L'occasion pour eux d'apprécier le soin que les restaurants scolaires portent à l'alimentation de leurs enfants !

Des cours de cuisine avec des cuisiniers de DSR hors pairs étaient par ailleurs proposés plusieurs soirs durant la semaine, toujours dans l'opti-

que d'apprendre à apprécier et apprêter des produits alimentaires locaux. Des cafés et restaurants de la Commune (La Grange, l'Auberge de la Mairie, le Café de l'Etoile et Swiss Bistro) se sont par ailleurs engagés dans la même démarche durant la semaine en proposant des menus ou des plats du jour concoctés à partir de produits locaux et de saison.

Une carte pour explorer la durabilité de nos quartiers

Dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire du collège des Coudriers, une classe de 9ème année épaulée d'une équipe de 5 professeurs s'est impliquée dans la réalisation de la Green Map de leur quartier.

Une Green Map c'est un plan d'une ville ou d'un quartier qui recense et met en valeur les initiatives locales en matière de développement durable, les services environnementaux, les services sociaux, les entreprises et les produits écologiques et solidaires. L'une des particularités de ces projets qui se réalisent maintenant dans le monde entier, c'est que la récolte des données et la création du plan est faite de façon participative, une chouette façon de découvrir son envi-

ronnement de proximité.

Cette "Green Map" ou "carte du développement durable" faite par les Coudriers s'étend sur les quartiers où habitent les élèves, soit Les Avanchets, Balaxert, Châtelaine, Vieusseux et Cointrin.

Ce projet a été effectué sur 5 séances d'une demi-journée avec des visites sur le terrain. Dans chaque groupe, un responsable "carte" reportait les informations à l'aide des icônes sur la

carte imprimée du quartier, un reporter prenait des notes et posait le questionnaire aux personnes rencontrées, un photographe avait pour tâche d'illustrer les données récoltées. Vous pouvez retrouver la carte et également apporter votre point de vue, vos commentaires et contribuer à ce projet citoyen en consultant le site internet : <http://www.greenmap.ch/carte-verte-suisse-les-coudriers.html>.

A.R.

14 arbres à Châtelaine contribuent à la campagne de l'ONU «pour un milliard d'arbres»

La Maison Internationale de l'Environnement est située sur le territoire de la Commune de Vernier. Elle rassemble sous un même toit des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales actives dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

Cette année, elle a décidé de faire quelque chose pour la commune le 5 juin, lors de la Journée Mondiale de l'Environnement. Le Bureau Régional Européen du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la Direction de l'EMS La Châtelaine ont organisé une cérémonie de plantation d'arbres. Cet espace de vie pour personnes âgées a été inauguré il y a deux ans et le terrain l'entourant était encore dénudé.

Par ailleurs, les arbres plantés contribueront à la campagne du PNUE

intitulée "Plantons pour la Planète: la Campagne pour un milliard d'arbres". L'objectif étant de planter chaque année au moins un milliard d'arbres à travers le monde.

Gaetano Leone, Directeur Adjoint du Bureau Régional du PNUE et Ma-



dame Schmied, Directrice de l'EMS La Châtelaine ont présidé à une cérémonie émouvante. Quatorze arbres ont été plantés par 27 enfants, les 87 résidentes et résidents, le personnel médical et le jardinier de l'EMS.

Ces arbustes ont été achetés grâce à une collecte de fonds des employé-e-s du PNUE et parallèlement, une remise de 20% a été accordée par les Pépinières de Génolier.

Les résident-e-s ont ensuite pu assister à la projection du film de Yann Arthus-Bertrand, "Home", qui sortait ce jour là dans le monde entier.

Pour en savoir plus:

www.environmenthouse.ch

www.unep.org/billiontreecampaign/french/index.asp

La Lune dans tous ses états

dans vos bibliothèques

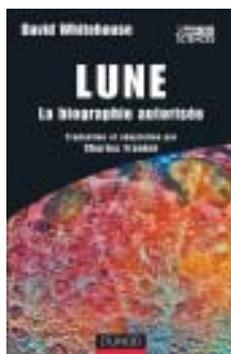
Lancée le 16 juillet 1969, Apollo 11, est la première mission spatiale à avoir conduit des hommes sur la lune. A son bord, le commandant Neil Armstrong, le pilote du module de commande Michael Collins et le pilote du module lunaire Edwin "Buzz" Aldrin.

Le premiers pas sur la Lune est posé par Armstrong le 21 juillet 1969 à 3h56 (heure française), devant des millions de téléspectateurs ébahis.

Vos bibliothécaires vous ont sélectionné quelques oeuvres liées au 40 ans de cet événement.

Lune : la biographie autorisée

de David Whitehouse



Remontant jusqu'à la préhistoire, l'auteur nous raconte l'histoire des liens entre la Lune et l'humanité, dans tous les domaines : science, conquête de l'espace, mais aussi art, littérature, mythes et légendes...

Les bienfaits de la Lune

de Antoine Rogge

D'où vient notre attrait pour la Lune ? découvrez le folklore, les proverbes liés à cet astre.

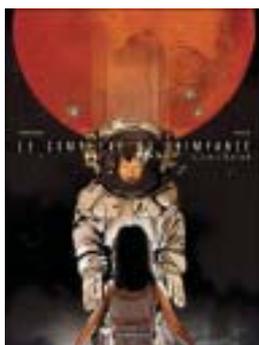
Comment la Lune agit sur la nature ? Observez les phases de la Lune et ses effets sur les plantes, ainsi que des conseils de jardinage. Comment elle agit sur nous : santé, bien-être, astrologie,...



Le Complexe du chimpanzé

bande dessinée de R. Marazano et J.-M. Ponzio

2035: une capsule spatiale s'abîme dans l'Océan indien. A son bord, Neil Armstrong et Buzz Aldrin vivants !



Découvrez la bande dessinée, à travers une trilogie dont le scénario allie anticipation et questionnements métaphysiques, servi par un dessin saisissant de réalisme.

La Lune

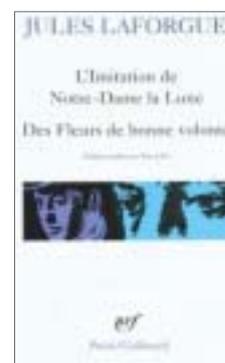
édité par Jean-Pierre Jaubert dans la collection Science et poésie. Photos et textes documentaires se



mêlent aux compositions des poètes à travers les siècles.

L'Imitation de Notre-dame-la Lune

de Jules Laforgue (1860-1887)
"Penser qu'on vivra jamais dans cet astre, parfois me flanque un coup dans l'épigastre". Découvrez ou re-découvrez ce poète symboliste, apparenté au mouvement décadent français.



Prêt et inscription gratuits

Horaires d'été jusqu'au 29 août :

- Avanchets: lundi de 15h45 à 19h15 (la bibliothèque reste ouverte pendant les travaux !)
- Vernier: mardi de 16h à 20h
- Châtellaine: jeudi de 16h à 20h

Dans les coulisses du spectacle d'été

Notre curiosité nous pousse parfois à imaginer ce qu'il se passe hors scène durant les représentations théâtrales, ce que les acteurs se chuchotent entre deux apparitions en lumière, comment ils se préparent. On pense par contre rarement à tout le travail de mise en place du spectacle fourni "en coulisses" et qui s'échelonne sur plusieurs semaines avant la première.

Le Service de la Culture de Vernier assure bien sûr le suivi artistique mais ses équipes sont également présentes lors de l'installation. Les services des équipements, de la voirie et des espaces verts sont aussi mis à contribution pour monter les gradins, installer les décorations et assurer l'affichage publicitaire dans la commune.

Vos applaudissements à la fin du spectacle sont aussi pour toutes celles et ceux qui ont contribué au succès en coulisses.

A.R.



Théâtre d'été en plein air

Un petit jeu sans conséquence

Du 1er au 25 juillet 2009

Parc de la Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57 à Vernier

Représentation à 21h, Restauration dès 19h

Relâche le dimanche et lundi

Vente des billets: Stand Info Balexert

Renseignements:

service de la culture 022 306 07 80

www.vernier.ch

Participation record au week-end «Sports pour Tous»

Plus de 10'000 personnes ont participé les 13 et 14 juin à "Sport pour Tous", organisé pour la première fois sur deux jours. Les associations et clubs sportifs verniolans ont présenté 20 activités sportives qui peuvent être pratiquées sur la commune.

De multiples animations ont été offertes au public venu très nombreux grâce à une météo ensoleillée, notamment un baby-foot humain géré par les clubs de football de Vernier, un parcours de rollers en collaboration avec la gendarmerie et des vélos électriques à l'essai.

La piscine du Lignon a organisé pour la première fois une nocturne samedi

soir durant laquelle un public nombreux et ravi a pu nager jusqu'à 0h30. Toutes ces activités se sont déroulées sans incidents grâce à l'encadrement du service des sports et des associations. L'ambiance décontractée était garantie avec les rythmes festifs de l'orchestre de la gendarmerie "Jouez Cool" et du groupe de reggae "Khfi Baobab."

Organiser un événement d'une telle envergure demande évidemment beaucoup de travail. Le service des sports de la commune a fait appel à 20 personnes supplémentaires pour l'encadrement de toutes ces activités, en plus des neuf employés normale-

ment présents les week-ends sur les installations du Lignon.

Yvan Gilliéron, responsable du service des sports explique d'ailleurs qu'au-delà de l'effort fourni par toute son équipe et par les associations sportives de Vernier, un grand nombre d'autres services de la commune ont aussi contribué : "Une bonne dizaine d'employés communaux des autres services se sont impliqués à fond pour préparer ce weekend de sport ! Sans compter toutes les autres personnes ayant donné un coup de main : bénévoles et entreprises. On n'imagine pas toutes les personnes qui se mobilisent pour un tel événement !"



Un moment unique en 40 ans : la piscine du Lignon organise une nocturne.



De nombreuses activités étaient proposées par les sociétés communales ainsi que par le service des sports

Un grand merci à toutes les personnes ayant contribué au succès de Sport pour Tous 2009

Service des équipements et de la voirie pour toutes les tables et le matériel
Service de la culture pour la sono et les projecteurs
Service des espaces verts pour des décorations
Service des écoles: école de Vernier-Place pour le matériel de gym
Agents de Sécurité Municipale (ASM) pour l'organisation du parking et la circulation.

Toutes les associations et clubs sportifs verniolans
Sauveteurs auxiliaires et jeunes des différents quartiers de Vernier pour la gestion des parkings
Protection civile pour l'éclairage de l'enceinte de la piscine
Samaritains pour leur présence tout au long de la manifestation
Ville de Genève pour le ring de boxe
Gendarmerie pour le roller et "Jouez Cool"
Groupe "Khfi Baobab"

DMB pour les prises électriques lors du Migros Sprint
LIAUDET-PIAL pour les WC chimiques
Vélos Demierre pour la mise à disposition des vélos électriques
Implénia et les SIG pour la mise à disposition de parkings
Carrosserie V13 pour les places de parking pour les véhicules communaux

Cette réussite est en effet également le résultat d'un bon partenariat public-privé entre les services communaux et des entreprises, notamment pour l'organisation de la Finale Cantonale Migros Sprint (un parcours de course pour les enfants de 80 mètres) et la mise à disposition de vélos électriques par l'entreprise Vélos Demierre.

Thierry Cerutti, Maire et Conseiller administratif en charge du sport, souligne l'importance de cet événement pour la ville et ses habitant-e-s: "Vernier est une ville jeune qui aime le sport et le soutient sous toutes ses formes. Le sport pour tous est essentiel. Il permet de communiquer des valeurs éducatives et assure la cohésion sociale. L'un des objectifs de la ville est de permettre à chacun de pratiquer une activité sportive, sans exclusion, pour que chacun trouve une place qui lui convient."

Au vu de cette participation enthousiaste, cette nouvelle formule de "Sport pour Tous" devrait être réexaminée pour la prochaine édition en 2011.

La première

« journée des entreprises »

Susciter d'avantage d'échanges et de partenariats entre la ville et ses acteurs économiques

Début juin, les autorités communales, sous l'impulsion du Conseil administratif, ont invité les représentants des principales entreprises implantées à Vernier pour la première "Journée des Entreprises" organisée par la commune. L'objectif était de permettre un échange et de favoriser une meilleure connaissance des activités industrielles et commerciales pratiquées sur le territoire communal.

Après un discours de bienvenue du Maire, Thierry Cerutti, les trois Conseillers administratifs ont présenté les principales activités de leurs dicastères.



Les entreprises et représentants de la Commune ont pu échanger informellement suite aux présentations des prestations communales.

Les atouts de Vernier

- Accès direct au réseau autoroutier national et international
- Aéroport international et intercontinental de Genève à proximité
- Infrastructures ferroviaires (Gare CFF aéroport)
- La plus grande superficie de zones industrielles et artisanales du Canton de Genève avec 168.3 hectares
- Palexpo et hôtels à proximité
- Plus de 1200 entreprises actives, de la PME/PMI à la multinationale (entre autres des grands groupes tels que Givaudan, HSBC, IBM, Kugler Bimetal, Lilly, LN Industries, L'Oréal, Polo Ralph Lauren, Panalpina, Transocean, TCS, VeriSign...)
- Le plus grand centre commercial de suisse romande (Balaxert)
- Près de 13'000 emplois dont 60% dans le tertiaire

Dans le cadre du label Cité de l'énergie obtenu par la ville en 2004, Monsieur Yvan Rochat, Conseiller administratif, a évoqué les efforts fournis par l'administration communale pour obtenir cette année le label "GOLD". Il a également présenté l'analyse qui a été menée sur les déplacements des employés communaux et les premières actions mises en place pour favoriser la mobilité douce. Il a ensuite abordé la campagne menée récemment auprès des collaborateurs de la Commune pour les inciter à réduire leur consommation d'électricité et d'énergie thermique mais aussi d'eau et de carburants.

Des économies substantielles pourraient être réalisées si les comportements se modifiaient de façon dura-

ble et non seulement durant les semaines d'actions.

Les activités du département de l'action et de la prévention sociales ont été présentées par Monsieur Thierry Apothéloz, Conseiller administratif. Il a souligné le grand nombre de partenariats déjà existants avec des entreprises. Par exemple dans le domaine de la petite enfance, des projets conjoints ont été élaborés avec les SIG et l'Ecole Allemande de Genève. Le département Jeunesse et Emploi bénéficie du soutien des entreprises, notamment en termes de places de stage mises à disposition pour les jeunes de la Commune. Les Agents de Sécurité Municipaux (ASM) sont, quant à eux, à l'écoute des besoins spécifiques des commerçants, entre autres grâce aux ilotiers (des agents affectés à un secteur urbain restreint, appelé "un ilôt"). Dans le cadre du dicastère de l'environnement urbain et de l'entretien, les

services communaux collaborent également avec des entreprises, en particulier pour la campagne "Vernier Propre" et le tri des déchets.

Les services de la culture et des sports offrent de nombreuses prestations aux entreprises et des possibilités de partenariat. Monsieur Thierry Cerutti, Maire, a rappelé que les entreprises peuvent réserver des soirées spéciales pour leurs clients ou collaborateurs lors d'événements culturels tels que le Théâtre d'été au Parc Chauvet-Lullin ou les soirées jazz. En termes de sport, les collaborateurs des entreprises bénéficient par exemple des parcours de course sur la commune et des très nombreuses installations sportives.

Les autorités communales ont insisté sur le fait qu'elles étaient à l'écoute des entreprises et ouvertes à des propositions et discussions. Elles ont

souligné les perspectives de développement économique réjouissantes pour la ville, notamment l'extension du complexe de Blandonnet et du centre commercial de Balexert, la construction du centre IKEA, le développement de la zone des Communs (FTI) et la réorganisation des dépôts d'hydrocarbure.

Inscrivez votre entreprise sur www.vernier.ch dans l'Annuaire des Entreprises (sous la rubrique "Economie").

Le site vous donne l'opportunité de présenter vos offres de produits et services gratuitement !

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 4 août

Métalliques : jeudi 6 août

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de conteneurs différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Renseignements:

centre d'entretien 022 306 07 00

Fête du 1er Août

Les autorités communales ont le plaisir de vous inviter à la fête du 1er Août qui se déroulera sur le mail du Lignon.

Distribution gratuite de la soupe et vente du bol souvenir exécuté par un céramiste local.

Nombreux stands de restauration et buvette tenus en majorité par les sociétés communales.

Vente de l'insigne du 1er Août.

Au programme

19h Fanfare municipale

20h Cérémonie officielle

Cortège aux lampions

20h30 Orphéon Célesta, trio de jazz

22h Feu d'artifice et feu de joie

22h30 Julien Laurence, concert

23h30 Bal avec l'orchestre Frenchy

Renseignements :

service de la culture

022 306 07 80

ou www.vernier.ch

Cinq voitures Mobility sont à votre disposition à Vernier

La vie actuelle exige mobilité et flexibilité. Ceci ne signifie pas qu'il faille nécessairement avoir sa propre voiture. Le CarSharing ou "partage de voitures" permet de disposer 24 heures sur 24 d'une voiture en libre service, en bénéficiant de tous ses avantages sans en supporter les inconvénients financiers.

La marge de manœuvre de la Commune de Vernier en matière de mobilité est parfois restreinte mais les autorités ont clairement décidé de mener différentes actions pour améliorer les conditions de la mobilité des

vernioylan-e-s. Ainsi, à la demande de la Commune, deux nouvelles voitures MOBILITY ont été positionnées sur le territoire communal depuis avril 2009, ce qui porte à cinq le nombre de véhicules disponibles sur la Commune ou à proximité:

- Château Bloch, Lignon
- Migros Balaxert
- Avenue Henri-Golay
- Ecole des Ranches
- Rue Durafour, Les Avanchets

Opter pour l'auto-partage grâce aux véhicules MOBILITY signifie bien sûr

faire un geste pour l'environnement en diminuant le nombre de véhicules sur la route, mais vous permet également de faire des importantes économies. Par exemple, MOBILITY a estimé qu'en roulant 5'000 kilomètres par an avec votre voiture privé, cela vous revient à 8'340 francs contre 3'950 francs uniquement en utilisant la méthode de partage de véhicules !

N'hésitez pas à vous lancer, l'abonnement d'essai ne coûte que 70 francs pour 4 mois !

Comment ça marche ?



1. S'INSCRIRE

Vous pouvez choisir plusieurs types d'abonnement: pour des trajets occasionnels ou pour des utilisations plus fréquentes.



2. RESERVER

Aller sur www.mobility.ch ou téléphonez à la Centrale de Service 24h/24h au 0848 824 812



3. PRENDRE LA VOITURE

Grâce à votre carte de mobilité, il existe dix catégories de véhicules disponibles, de la voiture maniable à la camionnette.



Véhicule sur le parking de l'école des Ranches



PRE
membre MOBILITY. Il
sponibles: de la micro
ette spacieuse.



4. ROULER
Pour faire les achats, sortir le soir, jouer des
loisirs...



5. PAYER
Vous recevrez une facture périodique détaillée.
Il n'y a aucun coût supplémentaire caché.

Vernier accueille **le sport**

Championnat Romand des Espoirs en natation synchronisée, Championnat Suisse de sabre sénior, 8ème Tournoi International Vétérans de basket, Championnats genevois agrès filles, 15ème Tour Pédestre du Canton de Genève... tous ces événements sportifs cantonaux, régionaux et nationaux se sont déroulés en mai / juin dans les installations sportives de la Commune et souvent grâce à l'accueil des clubs verniolans.

Ci-dessous le Championnat Romand des Espoirs 2009 dans la lumineuse piscine du Lignon.



Cartes journalières CFF

La Commune dispose de 13 cartes journalières CFF qu'elle propose à la vente. Ces cartes sont pré-datées et donnent le droit au libre parcours sur tout le réseau CFF et sociétés assimilées pendant la journée inscrite.

Il est possible d'acheter à l'avance une ou plusieurs cartes journalières pour le jour de son choix et l'on peut également en acheter pour plusieurs jours consécutifs. Elles ne sont ni échangées, ni remboursées.

Les cartes sont en vente au prix de CHF 35.- au poste de sécurité municipale, rue du Village 38.

Elles peuvent également être achetées sur notre site internet (majoration de CHF 1.- de frais d'envoi) au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de validité de la carte, payables uniquement par carte de crédit.

Pour tout renseignement: 022 306 06 55

Journée récréative

Cette année la journée récréative de l'école de natation a eu lieu le samedi 6 juin 2009 au bassin des Ranches.

Comme ces dernières années, les élèves des trois bassins (Avanchet-Jura, Lignon et Vernier) ont participé à des jeux aquatiques accompagnés de leurs parents qui ont aussi pu se mouiller en suivant un petit cours d'aquagym.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et les parents ont ainsi pu constater les progrès que leurs enfants ont fait durant l'année.

Les moniteurs de natation remercient parents et enfants pour leur investissement et vous donnent rendez-vous à la rentrée scolaire.



Ecole de natation

Les réinscriptions au cours auront lieu du 24 au 28 août 2009 le lundi de 17h30 à 20h30 ou du mardi au vendredi de 7h30 à 11h45.

Les inscriptions pour les nouveaux participants se dérouleront du 31 août au 4 septembre selon les mêmes horaires.

Attention! Désormais, les inscriptions ne se font qu'une fois pour toute l'année.

Renseignements:
service des sports
022 306 07 70
ou www.vernier.ch

Taxe professionnelle communale

Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, même non inscrites au registre du commerce, exerçant sur le territoire de la Commune de Ver-

nier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la Commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de

sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, 022 306 06 16.

L'Union Démocratique du Centre
Vernier



Soutenons nos sportifs d'élite !

Le groupe UDC Vernier, à l'unanimité, soutient ses sportifs d'élite.

Le groupe UDC de Vernier a décidé de soutenir les demandes de subventions émises par nos clubs, par nos athlètes et nos sportifs.

A un moment où l'économie et donc les sponsors renoncent à sponsoriser nos équipes, en raison des difficultés qui sont les leurs, l'UDC Vernier défend une ligne claire de soutien ponctuel à notre élite.

De fait, il nous paraît essentiel, de permettre à nos sportifs de poursuivre leur ascension, de les soutenir dans leur effort, pour qu'ils et elles puissent continuer à évoluer l'esprit libre.

Ils et elles sont l'avenir et méritent notre soutien.

Ils et elles portent haut les couleurs de notre commune, de notre Canton et de notre pays.

Aidons-les !

Sport d'élite signifie surtout des milliers d'heures de bénévolat, un investissement de nos citoyens et nos citoyennes et nous leur devons de les soutenir en cette période difficile.

C'est pourquoi, nous défendrons les demandes de nos sportifs dans le cadre du budget 2010.

Avec celles et ceux qui font vivre nos clubs, qui aident nos sportifs.

Vive VERNIER !

www.udc-ge.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

LIBÉRAL

Bilan à mi-législature

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

LE PROBLEME DE VERNIER A MI-LEGISLATURE

Le Conseil administratif issu des votes de mai 2007 et de septembre 2008 n'a pas pu établir un programme de législature. **Le groupe libéral**, comme les Conseillers administratifs socialiste et vert, déplore cet état de fait qui n'augure rien de positif au moment où les autorités fédérales, cantonales et communales doivent faire face à une crise économique et financière majeure.

Cela est d'autant plus regrettable que les autorités exécutives de Vernier avec Alain Dominique Mauris, désigné par le Conseil d'Etat, avaient montré leur capacité à définir une politique cohérente et consensuelle.

LES AXES DEFINIS

Pendant la campagne, **le groupe libéral** avait défini ses priorités en tenant compte des préoccupations des verniolanes et des verniolans. Son programme se déclinait ainsi dans les domaines prioritaires suivants:

- ✓ un environnement agréable et sécurisant ;
- ✓ une politique sociale équitable, efficace, répondant aux besoins de la population;
- ✓ la promotion du sport pour tous ;
- ✓ des finances saines et équilibrées

LES ACTIONS ET LES VOTES

Depuis le début de la législature, **le groupe libéral** a adopté une politique cohérente et en accord avec son programme. Il a défendu la qualité de vie des habitantes et des habitants en refusant, entre autres, le déclassement des Communs en application du plan directeur communal et en refusant l'implantation d'IKEA à la Croisette. Il a encouragé et accepté que le Conseil administratif fasse valoir son droit de préemption pour l'achat de la parcelle de la Coop de Châtelaine, magasin de proximité indispensable à la population de ce quartier. Conscient de la nécessité de pratiquer une politique de proximité en favorisant une démocratie participative, **le groupe libéral** a voté la création d'un contrat de quartier pour la cité des Avanchets en continuation de l'expérience faite antérieurement au Lignon. A l'avenir, après un bilan des différentes

actions dans ce domaine, **le groupe libéral** se propose d'élargir les contrats de quartiers aux autres entités de la commune, puisqu'ils facilitent la revitalisation du tissu associatif et renforcent du lien social.

Dans le domaine de la sécurité, **le groupe libéral** soutient une approche concertée entre les divers acteurs: police cantonale, agents de la police municipale, collectivités publiques et communauté verniolane. L'insécurité ne repose pas en effet uniquement sur les infractions commises mais relève d'un socle plus large. Dans ce sens, les contrats de quartier où peut s'exprimer la démocratie de proximité sont un élément important qui génère de la sécurité.

Il a soutenu le projet de " Laola" initié par A.D. Mauris, mettant ainsi en exergue sa volonté de favoriser le sport, en l'occurrence le football, dans un climat de respect réciproque entre joueurs, entraîneurs et parents.

Lors de l'étude du budget, **le groupe libéral** a estimé que le recours à l'emprunt pour financer le plan pluriannuel d'investissements devait être contrôlé par le Conseil municipal. Dans cette optique il a déposé un amendement à la délibération sur le budget qui demande au Conseil administratif d'informer régulièrement le Conseil municipal de la consommation du budget des investissements et de revenir devant la commission des finances une fois l'auto-investissement atteint afin de convenir d'un plan d'action.

L'AVENIR

le groupe libéral de Vernier, force de proposition et d'innovation, aborde les problèmes communaux avec réalisme. Il propose une approche concertée et partagée avec les forces positives au Conseil municipal et souhaite un dialogue constant avec le Conseil administratif pour définir une approche généreuse et efficace des défis qui se posent à Vernier.

Monique Mattenberger, Gilles-Olivier Bron
André Faggioni, Jean-Maurice Reverchon, Pierre Ronget

**ETRE LIBERAL À VERNIER, C'EST DONC PROMOUVOIR
LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET
DES RELATIONS HUMAINES RESPECTUEUSES.**

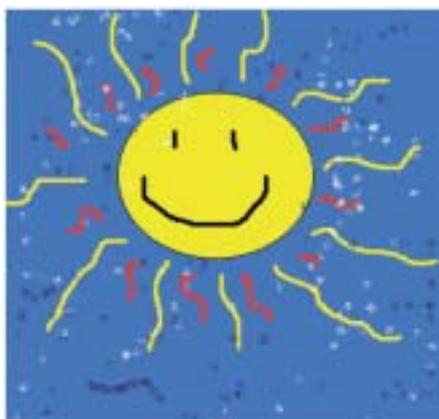
Pour contacter le groupe libéral, e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Que ce soit à la mer,
à la montagne ou à Vernier,

**les Socialistes de Vernier souhaitent
à toutes et tous un très bel été.**



Retrouvons-nous à la rentrée sur nos stands avec notamment Alain Charbonnier, député sortant, Delfino Boti Kiese, Denis Chiaradonna et Jean-Claude Jaquet, conseillers municipaux.

Les quatre candidats de Vernier au Grand Conseil pour les élections cantonales qui auront lieu le **11 octobre** et le **15 novembre prochain**.

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, notre programme et notre agenda :

www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Le MCG à l'écoute des Citoyens

Le Citoyen au centre de nos préoccupations

En 2007, à l'occasion des élections municipales, le Mouvement Citoyens Genevois vous avait adressé un questionnaire afin de recueillir vos impressions et vous permettre d'exprimer vos souhaits et vos désirs de changement afin d'améliorer votre qualité de vie dans vos quartiers.

Le MCG développa une nouvelle ère politique en axant son fonctionnement sur vos demandes, vos suggestions et vos remarques - Le MCG innova la politique participative et renforça le contact entre élus et citoyens par une campagne de proximité remettant le citoyen au centre des préoccupations.

Nous vous avons entendus et depuis lors nous en avons largement tenu compte dans nos décisions et prises de positions au sein du Conseil Municipal de la ville de Vernier.

Il existe de nombreuses attentes, de désirs et bien des difficultés à régler au sein de notre Commune.

Le MCG s'est montré actif en proposant de nombreux projets au Conseil Municipal, tant, par exemple, dans le domaine de la sécurité que pour l'amélioration du cadre de vie, notamment pour de meilleurs aménagements pour les piétons et les automobilistes.

Parallèlement, le MCG a apporté son soutien à plusieurs reprises aux habitants porteurs de projets ou propositions et exprimant leurs voix par le biais de pétitions.

Le Mouvement Citoyens Genevois agit

En un peu plus de six mois de législature, notre représentant au Conseil Administratif, **le Maire Thierry Cerutti**, n'a eu cesse d'**agir avec pour seul souci le bien de Vernier et de ses habitants.**

Ainsi, quelques mois après son arrivée, la polémique IKEA, a enfin pu être résolue, permettant une avancée probante sur les thématiques comme l'amélioration des problèmes de circulation, l'assurance de créations d'emplois pour les Verniolans et de nouvelles sources d'entrées fiscales.

Sécurité : enfin !

Durant des années, ce problème a été occulté au sein de la Commune de Vernier.

Les autorités se doivent d'être plus à l'écoute des Citoyennes et des Citoyens. Il est essentiel de prendre en compte l'avis des principales personnes concernées. Les Conseillers Municipaux du MCG se réjouissent, qu'enfin, la sécurité et les prémices de la lutte contre l'insécurité soient pris au sérieux.

Insécurité: choisir une autre méthode

Cette volonté est réjouissante, néanmoins les moyens utilisés restent insuffisants. S'il est vrai que nous apprécions que la Commune s'intéresse enfin aux Avanchets, il n'en demeure pas moins que l'opération lancée actuellement ne permet pas d'éradiquer l'insécurité pour autant. Le MCG ne cesse de demander depuis des mois davantage de gardes municipaux pour assurer des patrouilles dans les endroits particulièrement sensibles et parallèlement pour effectuer leur travail de prévention.

La sécurité de proximité est la clef du succès, nous en sommes convaincus !

Seule une meilleure sécurité permet une meilleure qualité de vie, par conséquent **le MCG préconise l'ouverture de postes de la sécurité municipales, une politique qui dirige ses efforts sur les endroits à problèmes et qui reste à l'écoute des citoyens.**

Un vent de jeunesse souffle sur la Commune de Vernier : bravo Thierry !

Les Conseillers Municipaux, les membres, les sympathisants et les militants du MCG ainsi que tous les amis, toutes couleurs politiques confondues, tiennent à adresser leurs sincères félicitations à Thierry Cerutti pour sa nomination en qualité de Maire de Vernier le 1er juin 2009.

En peu de temps, il a réussi à imposer un style dynamique, efficace et participatif, tout en demeurant fidèle à lui-même: sympathique et ouvert au dialogue. Au nom de tes nombreux amis, nous te disons merci et bravo Thierry !

Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Référendum contre le tunnel de Vézenaz

Les Verts genevois approuvent les mesures proposées par le Conseil d'Etat pour soutenir l'économie locale en cette période de crise, à une exception près: ils rejettent la construction du tunnel de Vézenaz.

Un projet absurde

Devisé à fr. 57 millions et concernant au premier chef quelque 500 personnes, ce tunnel ne résoudra pas la question de la traversée de ce village puisqu'il n'enterrera qu'un tiers du trafic, et il augmentera les nuisances au centre-ville en incitant les frontaliers à y venir en voiture.

Notre commune connaît une situation similaire avec le flot infernal des voitures qui écrase Châtelaine de ses nuisances. On ne résoudra pas ces problèmes en re-sculptant Châtelaine ou en mettant Vézenaz sous intubation, mais bien en limitant le déluge motorisé, en développant les transports publics, la mobilité douce et les parkings d'échange. Ce qui déchargera également le centre-ville. L'une des mesures proposées pour soulager Vézenaz nous permettrait d'ailleurs de mieux nous connaître puisqu'il s'agit de prolonger la mythique ligne 6 Vernier-Village / Genève-Plage vers Vézenaz et au-delà.

Signalons aussi que le projet de tunnel est en flagrante contradiction avec les déclarations de notre fort compétent Conseiller d'Etat en charge des finances qui déclare vouloir "sortir de la crise par la voie du développement durable..."

Pour lutter contre la crise économique, nous devons utiliser les moyens qui concourent par ailleurs à réduire la consommation d'énergie par habitant".

Enfin, la Confédération a écarté ce projet de tunnel jugé d'un rapport coût-bénéfice insuffisant puisqu'il ne déleste que le centre du village, et encore, de manière bien limitée.

Les Verniolans ont mieux à proposer!

Pour soutenir l'économie locale dans une logique de développement durable, le Canton pourrait (enfin) faire avancer les dossiers suivants: l'amélioration de la ligne du RER, la halte de Châtelaine, la couverture ponctuelle des voies du chemin de fer et la délocalisation des pétroliers. Pourquoi est-il allé se fourvoyer dans l'exemple même du développement périssable et détestable: un supplémentaire aspirateur à voitures?

Accordez un bon accueil au référendum contre le tunnel de Vézenaz.

Pour les Verts de Vernier
Jean-Bernard Billeter

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

Centrale chaleur force du Lignon

Encore un sacrifice de Vernier sur l'autel du bien commun ?

Le projet de centrale chaleur force au Lignon se précise. Elle produira pour tout le canton, mais bien peu pour Vernier, de la chaleur et de l'électricité grâce à l'importation de gaz.

Le Conseil administratif y a donné un préavis positif. Une fois encore, il est demandé, pour ne pas dire exigé, que Vernier se sacrifie pour le bien commun !

La description des SIG est dithyrambique. A bien les écouter notamment à la commission de l'environnement du 17 juin, nous en étions presque à douter de l'opportunité non pas d'une seule centrale, mais de deux ! Avec une suffisance confinante à l'arrogance, les SIG ont balayé nos doutes et nos craintes. Enfin, pas seulement nos doutes puisque l'**Observatoire Verniolan du Développement durable** - créé en 2003 sous l'impulsion du PDC - avait le 19 janvier tiré la sonnette d'alarme en édictant une recommandation toute négative de ce projet tant du point de vue environnemental, économique que social. A écouter les SIG, notre Observatoire n'a rien voulu comprendre:

- Le rejet de 6'000 tonnes de CO2 dans l'air (=22.4 millions de litres de mazout) ? Il s'envole et est dissipé par les vents sur d'autres communes !
- Le rejet de NOx polluant localement dont les valeurs limites sont déjà atteintes sur la Commune ? Rien !
- Le rejet d'eau chaude dans le Rhône (jusqu'à 28° avec un débit comme l'Allondon) ? Pas grave, les biotopes et les poissons s'adapteront !

- Le transport et le stockage de produits dangereux comme l'ammoniac ? Pas besoin d'autorisation fédérale et pas de danger supplémentaire pour les populations voisines !
- Un projet non conforme au **plan directeur de Vernier**, pourtant dûment approuvé par le Conseil d'Etat ? Un simple coup de gomme y remédiera !
- Une étude d'impact sur l'environnement (EES), la consultation des habitants ? Pas de temps suffisant !
- Des compensations ? La Commune de Vernier n'a droit à rien, les SIG les feront à l'étranger !

Une fois encore, un tel projet est d'importance pour la population et le Canton de Genève. Il allie sans nul doute des aspects positifs et négatifs. Pour Vernier, la pesée des intérêts est nettement défavorable.

Le PDC verniolan estime nécessaire qu'une étude d'impact sur l'environnement soit menée et des compensations environnementales sérieuses proposées à la Commune de Vernier. A défaut, nous lutterons avec force contre ce projet. L'été risque d'être chaud !

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Michel Beux
Conseiller municipal
michel.beux@vernier.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Alain Perret
Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

Suisse authentique: une nuitée à moitié prix

Cette année, les sociétaires Raiffeisen peuvent séjourner dans plus de 150 hôtels exclusifs à moitié prix. Autres avantages: le Passeport musées gratuit et le voyage en train dans la région souhaitée à demi-tarif.

Raiffeisen lance avec Suisse Tourisme une offre spéciale pour les 1,5 million de sociétaires. 150 hôtels typiques sont partenaires de cette action. Un complément idéal au Passeport musées gratuit. Avec leur carte bancaire, en effet, les sociétaires visitent gratuitement plus de 400 musées en Suisse et s'y rendent en train à demi-tarif selon une offre régionale chaque mois différente. Un site internet facilite l'organisation du voyage. Sous www.raiffeisen.ch/suisse, on peut indiquer les dates de voyage, la région

et la catégorie d'hôtel souhaités. Les établissements disponibles s'afficheront. Raiffeisen propose régulièrement à ses sociétaires des offres spéciales «Expériences Suisse». Les offres précédentes dans le Tessin et les Grisons ont totalisé plus de 100'000 nuitées! Toute personne majeure qui a son domicile, une propriété foncière ou son lieu de travail dans le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen peut en devenir sociétaire. La demande peut aussi se faire en ligne sous www.raiffeisen.ch/societaires.

G. SARACINO

GYPSE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

VIETNAM

MEILLEURS PRIX & PRESTATIONS !

Evasion magique de 14 jours
Nord-Sud
pour petits groupes de 4-6 pers.
Chf. 1885.-/pers.
+ Vol international

www.DucSpiritTravel.net
Tél : 079 760 7160



Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Banque Raiffeisen Genève Ouest
1214 Vernier
022 930 91 91
Agences à Satigny, Grand-Saconnex
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

8e championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 16 mai 2009 l'Association Contact Avanchets a eu la joie de participer à la fête de quartier des Avanchets.

Outre un stand de présentation, elle a organisé, sur l'esplanade devant le Centre commercial son huitième championnat de corde à sauter. Plus d'une cinquantaine d'enfants et de jeunes s'y sont inscrits.

Cette année, deux records ont été battus. Voici les meilleurs résultats :

Petite corde endurance :

Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ère	Beqiri, Anila	200 sauts
2e	Redzepe, Blerina	126 sauts
3e	Bussy, Lorane	100 sauts

Catégorie d'âge 8-12 ans

1 ère	Beqiri, Ardiel	780 sauts (Nouveau record)
2e	Beqiri, Ardiana	600 sauts
3e	Wassmer, Jessica	210 sauts

Petite corde rapidité

Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ère	Beqiri, Anila	120 sauts
2e	Redzepe, Blerina	105 sauts
3e	Bussy, Lorane	77 sauts

Catégorie d'âge 8-12 ans

1 ère	Beqiri Ardiana	168 sauts
2e	Tischhauser, Joy	137 sauts
3e:	Redzepe, Arta	121 sauts

Grande corde (deux tourneurs)

Catégorie d'âge 6-8 ans

1 ère	Beqiri, Anila	398 sauts (Nouveau record)
2e	Redzepe, Blerina	64 sauts

3e	Bussy, Lorane	50 sauts
----	---------------	----------

Catégorie d'âge 8-12 ans

1 er	Beqiri, Ardiana	600 sauts
2e	Tischhauser, Joy	437 sauts
3e	Redzepe, Arta	172 sauts



Suspens avant les résultats



Ardiana, 2 fois première de sa catégorie



Lorane et à sa gauche Anila

Pourquoi un tel championnat ?

Depuis dix ans, nos rencontres débutent par un moment de corde à sauter. C'est une bonne occasion pour rassembler les enfants tout en favorisant la persévérance et l'estime de soi. A Pâques, par exemple, pendant notre mini-centre aux Avanchets, Lorane ne savait pas sauter à la corde. Un mois plus tard, lors de ce championnat, sa persévérance et sa détermination ont été récompensées. Elle a terminé trois fois, 3ème (sur 28) de sa catégorie d'âge ! Quant à Ardiel, Ardiana et Anila ils suivent de près les traces de leur sœur aînée Aulona, déjà plusieurs fois championne !

Ce jeu, ou plutôt ce sport, est fort apprécié. C'est génial de voir le visage des enfants s'illuminer lorsqu'ils viennent d'améliorer leur score !

Bravo à chacun de ces jeunes qui ont démontrés leurs capacités à persévérer !

Adresse :

Association Contact Avanchets (ACA)
Grange Lévrier 7
1220 Avanchets
022 796 66 40

Vernier Festival

du 9 au 13 septembre 2009

Annonce pour tous les musiciens de Vernier !

A l'occasion de la prochaine édition du Vernier Festival qui aura lieu du 9 au 13 septembre 2009, **notre scène sera ouverte aux formations musicales de Vernier** les jeudi et samedi après-midi et début de soirée.

Si vous êtes de Vernier et que vous désirez participer à l'affiche de cette nouvelle édition, n'hésitez à nous envoyer un CD avec une courte biographie à l'adresse ci-dessous.

Tous les styles de musique peuvent participer à la sélection, que vous soyez en groupe ou en solo, alors n'hésitez pas !

La date limite d'envoi est fixée au 15.07.2009 et la sélection des groupes se fera jusqu'au 31 juillet 2009.



Offre pour les entreprises...

Le Vernier Festival est une occasion unique pour toute entreprise de la région d'inviter ses collaborateurs ou clients pour une soirée unique !

Que vous désiriez réserver **notre espace VIP** pour vous ou vos clients ou simplement organiser une **soirée en musique** dans le cadre du Vernier Festival, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions élaborer avec vous un concept adapté.

D'autres possibilités sont également offertes à toute entreprise désireuse de participer au développement du festival et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos demandes ou projets en relation avec le Vernier Festival.

...et les associations de la commune

Vous faites partie d'une association basée à Vernier et désirez en faire la promotion ou profiter de l'occasion pour exploiter un stand de nourriture et financer vos activités. Contactez-nous afin que nous puissions vous informer des conditions de participation avantageuses !

Contact et informations :
CPF Genève Organisation
Vernier Festival - Programmation
Rue des Sablières 12 - 1217 Meyrin
Tél : 022/939 13 30 - Fax : 022/939 13 32
E-mail : bertrand@cpfgeneve.ch
Internet : www.vernier-festival.ch

**VERNIER
FESTIVAL**

Contrat de quartier aux Avanchets

Quel bilan après une année d'existence?

Au mois de juin une centaine de participant-e-s se sont réuni-e-s pour échanger sur les projets concrètement réalisés en une année grâce au Contrat de Quartier aux Avanchets et sur les nombreux projets à venir.

Grâce à l'engagement et à l'enthousiasme des habitant-e-s du quartier, cinq projets ont été concrétisés, deux sont très avancés et seront bientôt terminés et de très nombreux sont en cours d'étude. De l'urbanisme à la sécurité publique, tous les domaines de la vie quotidienne peuvent être abordés. Par exemple, deux projets d'amélioration de la sécurité ont été réalisés. Le premier a permis de poser des bandes lumineuses sur les Escaliers de la Passerelle pour assurer la visibilité de nuit. Le deuxième a débouché sur l'installation d'une main courante face au numéro 2 de l'Avenue du Grand-Bay pour éviter les

chutes lorsque le sol est verglacé. D'autres initiatives ont permis d'améliorer le cadre vie, par exemple la mise sur pied d'Avanch'Epicerie, un service de courses à domicile effectué par les jeunes du quartier en attendant la transformation du centre commercial ainsi que le projet de sensibilisation à la propreté et à la sécurité avec les chiens.

Au niveau des loisirs et de la culture, le Contrat de Quartier a permis d'acheter du matériel de couture pour un groupe d'ainé-e-s et de soutenir financièrement la fête "Vivre ensemble aux Avanchets".

Bientôt vous pourrez retrouver toutes ces infos et bien d'autres sur le site www.contratdequartieravanchet.ch, la création du site fait partie de la liste de projets bientôt finalisés. En attendant, n'hésitez pas à contacter les

membres du Contrat de Quartier pour proposer vos idées, même si elles sont vagues. C'est souvent par la discussion que les choses peuvent se clarifier par elles-mêmes. Tous les projets peuvent être intéressants, s'ils ont pour but d'améliorer la vie des habitant-e-s du quartier des Avanchets.

Contact :

contratdequartieravanchet@gmail.com

Le Contrat de quartier, ça marche comment ?

1. C'est une expérience initiée par les autorités de la Commune de Vernier qui permet aux habitant-e-s de participer activement à la vie de leur quartier.
2. Toute personne vivant aux Avanchets peut proposer un projet ou une idée qui doivent être d'intérêt collectif et permettre d'améliorer les conditions de vie de la cité.
3. Un groupe de projets composé uniquement d'habitant-e-s des Avanchets reçoit les propositions.
4. Le dossier est ensuite étudié afin de juger tant de sa pertinence que de sa faisabilité, en collaboration entre le groupe de projet et les dépositaires.
5. Une fois que le projet est prêt, celui-ci est rapidement discuté et validé par un "comité de pilotage" composé d'habitant-e-s, d'élue-s et de différent-e-s représentant-e-s des Avanchets.
6. Finalement le projet est immédiatement réalisé !



Les membres du groupe de projets présentent les réalisations rendues possible par le Contrat de Quartier et grâce à l'engagement des habitant-e-s des Avanchets.

Les sauveteurs auxiliaires de Vernier

Les Sauveteurs auxiliaires sont un corps civil typiquement genevois, formé d'hommes qui ont décidé de donner une partie de leur temps et de leurs forces à venir en aide bénévolement à leur prochain. Lorsque l'importance d'un sinistre le justifie ils sont appelés à seconder les sapeurs-pompiers dans l'évacuation des personnes, le sauvetage des biens et l'organisation du service d'ordre. Il convient de relever que leur but n'est pas seulement de seconder les sapeurs-pompiers; ils prêtent également leur concours pour des manifestations patriotiques et philanthropiques, à l'exclusion de celles ayant un caractère politique ou confessionnel.

A Vernier, le Corps des Sauveteurs auxiliaire prête son concours dans le cadre des promotions en assurant tant la sécurité des classes lors de leur transfert des écoles vers le village que la sécurité du cortège et des manèges, sans oublier bien sûr la distribution

du sirop et de la collation à tous les enfants.

A l'occasion de la fête nationale du 1er août, le Corps des Sauveteurs auxiliaires participe au cortège des lampions. Il assure également la sécurité des feux d'artifice tirés par les familles. Il distribue et sert la soupe populaire, cafés et boissons à tous nos aînés présents.

Par ailleurs, le Corps des Sauveteurs auxiliaires est à disposition, tout au long de l'année, des autorités communales pour toutes manifestations culturelles ou sportives se déroulant dans notre commune.

Tout ceci dans une ambiance d'amitié et de dévouement au service de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de Vernier.

ALORS VENEZ VOUS JOINDRE A NOUS. Rien de plus facile. Remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à l'adresse indiquée. Vous serez le bienvenu.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Etre domicilié dans l'une des communes du canton.
- Etre Suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement.
- Avoir entre 25 et 65 ans au moment de la candidature.
- Présenter les conditions morales et physiques nécessaires.

Pour tout renseignement

Eric Cochard, chef
Tél. prof. 022 733 44 66
Courriel ecram@bluewin.ch



Cour cantonal de circulation routière avec des instructeurs de la Police genevoise.



Coupon à retourner à : CORPS DES SAUVETEURS AUXILIAIRES DE VERNIER / P.A. ERIC COCHARD CHEF
5, RUE LOUIS-FAVRE / 1201 GENEVE

A remplir en lettres d'imprimerie

Nom : Prénom :

Date de naissance: Etat civil:

Profession:

Adresse:

Numéro postal: Localité:

Tél. privé: Tél. prof.:

Signature :

Une nouvelle chorale pour les enfants

La Chorale des Enfants de Vernier - Meyrin a été créée pour les enfants de 6 à 12 ans qui ont envie de chanter en dehors du cadre scolaire.

Les enfants sont placés dans un groupe selon leur âge. Le répertoire de chansons est moderne, sympathique et varié, ouvert aux suggestions des participants.

L'objectif général est de "découvrir sa voix en l'approvoisant", à travers une pratique musicale d'ensemble, en chantant des mélodies à plusieurs voix, avec des expériences de jeux rythmiques et accompagnements instrumentaux. Travail approfondi sur l'intonation accessible aux enfants qui ont de la peine à chanter "juste".

Les cours ont lieu le mercredi de 10h00-11h00.

Premier cours : 10 septembre 2009
Lieu : Village de Meyrin
Rue Virginio-Malnati n°3,
salle de musique.
Tarifs : CHF 10 CHF par séance de 60 minutes (300 CHF par année).

Condition de participation: pas d'audition individuelle à l'accueil. Ouvert aux garçons et aux filles de 6 à 12 ans sans dispositions musicales particulières. Présence régulière recommandée.

Exigence principale: un comportement agréable.

Renseignements et inscriptions :
Sandrine Pages
enseignante diplômée,
022 782 25 08
pagesmusicales@yahoo.fr

Annonces

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Divers accessoires pour jardin: 2 chauffages d'appoint à mazout avec sécurité; tondeuse à essence neuve; bineuse marche avant/arrière; outils divers; petit pressoir.
Tél. 079 416 8991.

■ 4 Fauteuils en bois d'eucalyptus, certifié FSC, résistants aux intempéries, réglables en 5 positions. Haut dossier avec accoudoirs, pliants. N'ont jamais été au contact de la pluie (balcon couvert), très bon état. Prix d'achat CHF 400.- (printemps 2008), cédés à CHF 180.-. tél. 079 416 89 91

Recherche

■ A sous-louer box fermé, garage B au Lignon, en face du no 27. Loyer mensuel CHF 135.-. Tél. 076 583 66 86.

BénéVernier propose

- Vous êtes retraité(e), vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul(e).
- Nous vous invitons à partager un **repas convivial** à midi à la Maison de Quartier de Vernier "l'Alibi" Chemin Champ Claude 7, le jeudi, au rythme de deux fois par mois.
- Vous pouvez venir soit pour le repas à midi, soit dès 10h pour participer à la préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues.
- Prix des repas : CHF 13.- à régler sur place, comprenant une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)
- Inscription par téléphone au 022 341 30 40, le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h.
Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. Possibilité de transport.
Prochaines dates, les jeudis: 23 juillet, 6 et 20 août, 3 septembre.

Renseignements: Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

Du Lac Léman à la Méditerranée

Un Verniolan s'apprête à parcourir 530 km à pied en faveur d'Enfants du Monde

Six participants se sont lancés dans cette folle aventure : ils partiront le 11 juillet de St-Gingolph (Suisse) pour relier Menton (France) 16 jours plus tard après avoir traversé les Apes, parcouru 32'000 mètres de dénivelé positif et passé des cols jusqu'à 2'800 mètres. Au-delà des compétitions habituelles, ces six sportifs confirmés ont voulu donner un nouveau sens à leur effort en s'associant avec l'Association Médi-Info (AMI) pour récolter des fonds en faveur de l'ONG Enfants du Monde.

L'idée de cet exploit vient de Patrick Monnet, un verniolan de 53 ans, vice-président de la fanfare municipale et grand fan de " trails ", c'est-à-dire des courses de fonds de plus de 100 kilomètres en montagne avec un minimum d'assistance.

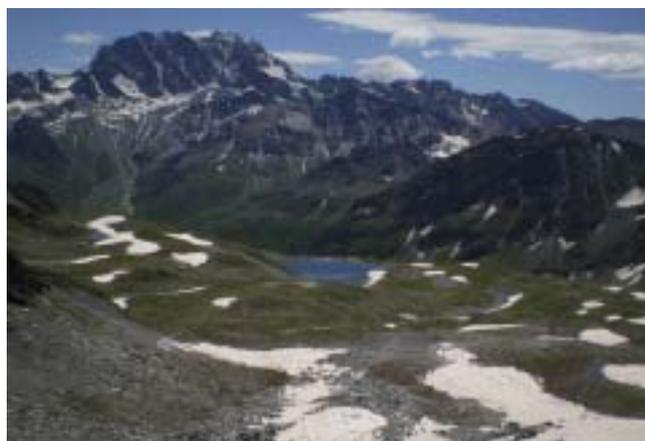
Nous avons posé quelques questions à Patrick, responsable du parcours et doyen de la course, alors qu'il se prépare au départ.

Comment vous est venue cette idée ?

Nous cherchions un itinéraire d'entraînement en vue de "l'Ultra Trail du Mont-Blanc" qui se disputera fin août. On s'est dit qu'on pourrait en même temps participer à une action humanitaire. C'est une idée qui nous trottait dans la tête depuis quelques années déjà. Pour une fois, il n'y aura pas de gagnants ni de perdants, juste une aventure entre copains et si possible beaucoup de fonds récoltés pour Enfants du Monde.

Comment se passe la préparation à un tel exploit sportif?

Il faut savoir qu'on ne peut pas improviser une course comme ça. Nous allons effectuer 16 étapes entre course et marche, la plus longue sera de 49 kilomètres, avec des sacs de 10 kilos sur le dos. Pour être en forme, nous nous entraînons toute l'année en alternant les parcours, au rythme d'environ 60 à 80 kilomètres par semaine. Sans parler des autres sports que nous pratiquons comme le vélo, la natation ou le ski de randonnée. Et nous avons aussi la chance d'être entourés de professionnels de la



Les 6 sportifs emprunteront un parcours intéressant et coriace, avec de nombreux dénivelés, qui raconte aussi une partie de notre histoire puisque de nombreux échanges ont eu lieu à travers le temps entre le Léman et la Méditerranée.

santé, même si nous sommes en totale autonomie sur le parcours, avec un ravitaillement prévu dans les refuges et les villages.

Vous êtes justement en partenariat avec une association de professionnels de la santé ?

Oui, c'est pour ça que vous pourrez suivre notre course en direct sur le site internet romand de l'Association Médi-Info (AMI), une association qui favorise l'échange d'informations sur la santé entre les professionnels et le grand public. On écrira nos émotions sur le blog du site www.edoctor.ch, on parlera de nos journées. Ca sera vraiment du direct car nous aurons un GPS qui permettra de nous localiser régulièrement. L'un des participants à l'aventure, le Dr. Tawfik Charmaa a lancé ce site web car il est l'un des membres fondateurs de l'AMI. En plus de nos commentaires, il y aura des interventions de spécialistes du sport qui expliqueront les critères primordiaux à respecter lorsque l'on pratique des courses d'endurance de longue durée (préparation, alimentation, récupération, sécurité...).



A quoi serviront les dons récoltés ?

J'insiste vraiment sur le fait que l'intégralité des dons sera reversée à l'ONG Enfants du Monde basée à Genève. Nous n'avons pas choisi cette organisation au hasard, elle vient de fêter ses 40 ans d'engagement auprès des enfants défavorisés. En collaboration avec des partenaires locaux, elle gère 14 projets de développement en éducation et en

santé dans 7 pays parmi les plus pauvres du monde. (Burkina Faso, Niger, Bangladesh, Guatemala, El Salvador, Colombie, Haïti). En 2009, plus de 47'000 enfants bénéficient de ces projets et nous espérons pouvoir contribuer à accroître ce nombre.

Comment faire pour vous soutenir ?

Rien de plus simple, vous pouvez faire un don en ligne sur www.edoctor.ch, le site de l'Association Médi-Info (AMI) ou faire un virement postal en mentionnant "GTA" pour "Grande Traversée des Alpes".

No 10-724560-7 (avec mention "GTA").

Association Médi-Info

22 av. Sainte Clotilde, 1205 Genève



Votre agenda de l'été

Vendredi 10 juillet	ABARC, projection cinéma itinérant aux Avanchets - «Simpsons The Movie »
Lundi 13 juillet	Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 14 juillet	Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h
Jeudi 16 juillet	ABARC, projection cinéma itinérant à Vernier-village - «Shrek3» Ouverture de la bibliothèque de Châtelaine de 16h à 20h
Vendredi 17 juillet	ABARC, projection cinéma itinérant à Châtelaine - «Nuit au Musée»
Lundi 20 juillet	Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 21 juillet	Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h
Jeudi 23 juillet	Repas convivial à l'Alibi organisé par BénéVernier Ouverture de la bibliothèque de Châtelaine de 16h à 20h
Samedi 25 juillet	Dernière du Théâtre d'été au Parc de la Maison Chauvet-Lullin
Lundi 27 juillet	Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 28 juillet	Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h
Jeudi 30 juillet	Ouverture de la bibliothèque de Châtelaine de 16h à 20h
Samedi 1er août	Fête du 1er Août sur le mail du Lignon (programmes en p. 19)
Lundi 3 août	Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 4 août	Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h Déchets encombrants
Jeudi 6 août	Repas convivial à midi à l'Alibi Ouverture de la bibliothèque de Châtelaine de 16h à 20h Déchets métalliques
Lundi 10 août	Ouverture de la bibliothèque des Avanchets de 15h45 à 19h15
Mardi 11 août	Ouverture de la bibliothèque de Vernier de 16h à 20h
Jeudi 13 août	Ouverture de la bibliothèque de Châtelaine de 16h à 20h
Jeudi 20 août	Repas convivial à l'Alibi organisé par BénéVernier
Samedi 22 août	19h30 Conférence dans le cadre de l'Année mondiale de l'astronomie à la salle de réunions d'Avanchet-Salève 21h soirée d'observation astronomique au Parc de la Mairie
Lundi 24 août	«Réceptions Citoyennes» entre 20h et 21h à la Mairie de Vernier

La Compagnie du TARDS et
la Commune de Vernier présentent



un
petit
ou
dans
Conséquence
de Jean Dell et Gérald Sibleyras

Théâtre d'été en plein air
Du 1^{er} au 25 juillet 2009

Mise en scène Thierry Piguet Assistante mise en scène Silvia Barreiros
Avec Irène Godel, Myriam Sintado, Marc Aeschbacher, Daniel Vouillamoze, Victor Costa

Parc de la Maison Chauvet-Lullin Rue du Village 57 à Vernier
Représentation à 21h / Relâche dimanche et lundi / Restauration dès 19h

Billetterie: Stand Info Balaxert Renseignements: **Commune de Vernier** Tél.: 022 306 07 80 / www.vernier.ch